

SEPTEMBRE 2021, NUMÉRO 7

LIEN LAÏQUE

AMICALE LAÏQUE DE COUËRON CENTRE



ON SE RETROUVE

...après un été qui vous aura permis de vous ressourcer!

PAR GABY CLOUET

Certes, la pandémie est toujours présente avec ses dégâts collatéraux qui impactent notre retour à la vie associative. Si nous avons dû remplacer les départs de salariés, d'adhérents, de bénévoles responsables ... l'Amicale est néanmoins prête à ouvrir ses portes pour retrouver le plaisir de l'action collective, l'engagement militant sur nos valeurs laïques, l'épanouissement personnel. Si nous pensons avoir vacillé, nos amis haïtiens ont, quant à eux, subi de plein fouet un séisme politique et un tremblement de terre !

Alors, comme dirait Albert Einstein : " **La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre !** "



A LIRE

- LAÏCITÉ
- HUMOUR
- VIE DES SECTIONS
- URGENCE HAÏTI

LOI CONFORTANT LE RESPECT DES PRINCIPES RÉPUBLICAINS

PAR MICHEL JADE

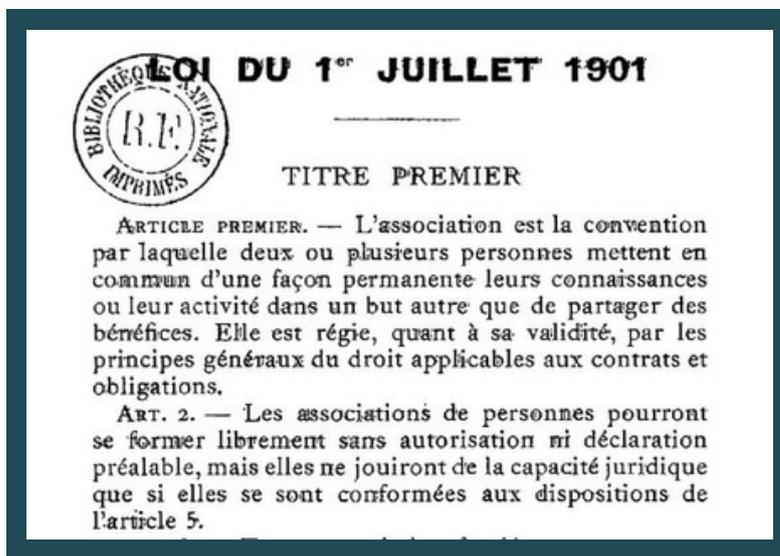
Quel avenir pour notre éducation nationale et quel impact pour les associations « loi 1901 » ?

La loi confortant le respect des principes de la République votée par le Parlement à une large majorité a donc été validée par le Conseil Constitutionnel à part deux articles mineurs portant sur la délivrance des titres de séjour aux étrangers et les modalités de dissolution des associations.

Justement, en consultant le chapitre destiné à la réglementation concernant la myriade d'associations déclarées selon la loi de 1901, dont la nôtre, nous constatons avec satisfaction l'intégration des principes fondamentaux dont nous défendons les valeurs depuis la création de notre amicale laïque :

« Les associations ou fondations, qui demandent une subvention publique, devront s'engager à respecter le caractère laïque et les principes de la République (égalité femme-homme, dignité humaine, fraternité...) dans un " contrat d'engagement républicain ". »

Les articles suivants, concernant le système associatif, précisent clairement ce qui n'était pas toujours respecté, en voici quelques extraits :



- ➔ Le contrôle par les préfets des financements reçus, qu'ils soient accordés par les collectivités locales ou par des dons privés ou étrangers (avec des plafonds pour ces derniers)
- ➔ La création d'un « délit de mise en danger de la vie d'autrui par diffusion d'informations relatives à la vie privée, familiale ou professionnelle »
- ➔ « les abus les plus graves et manifestes à la liberté d'expression, favorisés par les réseaux sociaux. » dont « un nouveau régime de modération des contenus en ligne »

Et toute une énumération de principes concernant les associations dites « cultuelles » :

- ➔ « Les conditions de création et de gouvernance des associations gérant un lieu de culte prévues par la loi de 1905 sont revues afin de les protéger des prises de contrôle malveillantes par des groupes radicaux »
- ➔ « la transparence sur les avantages accordés par les collectivités locales pour la construction de lieux de culte » la « déclaration de l'argent provenant de l'étranger »



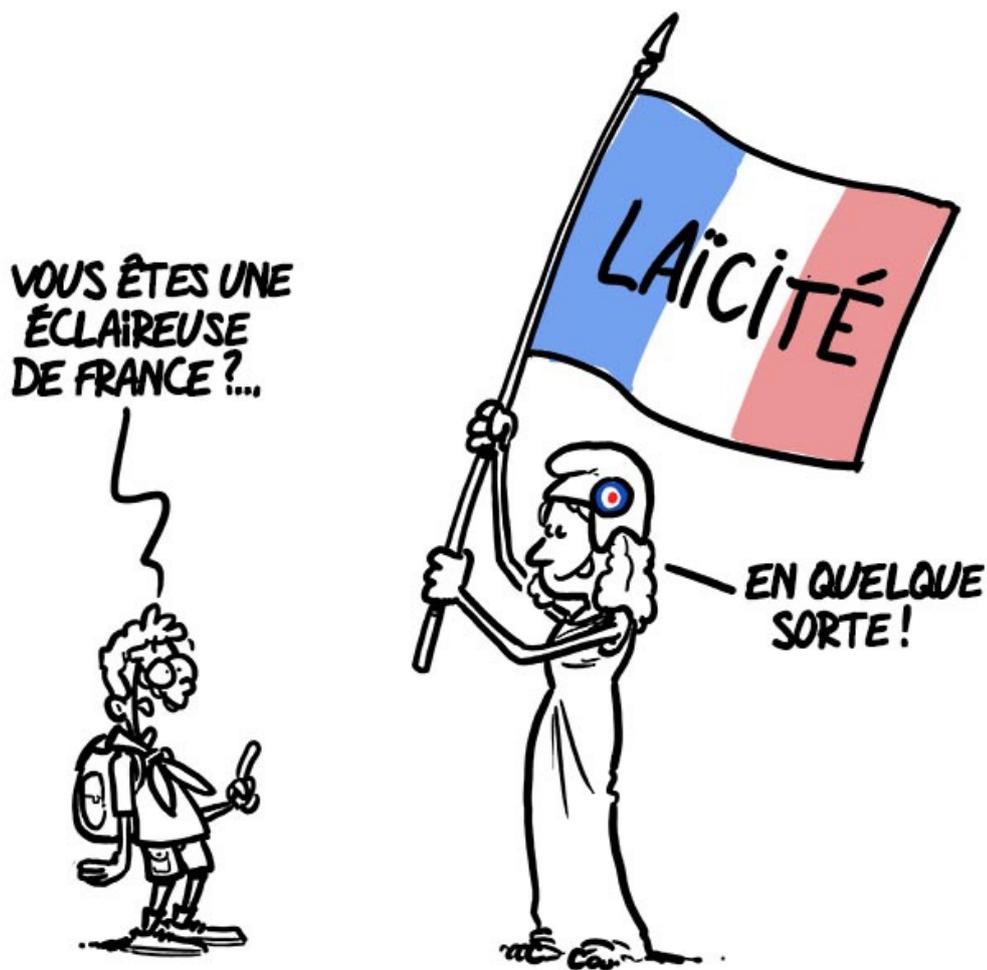
Par contre, le statut concordataire d'Alsace-Moselle semble préservé, ce qui reste une entorse à la laïcité.

Un paragraphe traite de « l'instruction des enfants et les mesures sur la famille » : « La scolarisation de tous les enfants dans un établissement scolaire devient obligatoire à la rentrée 2022 ».

L'école à la maison sera dérogatoire et soumise à autorisation sur la base de

motifs clairement énumérés, avec le contrôle d'un juge. « Les écoles privées hors contrat devront répondre à de nouvelles obligations ».

Mais rien pour les écoles privées sous contrat, est-ce à dire qu'elles respectent les contraintes imposées aux écoles publiques : par exemple la gratuité ? l'accueil de tous les élèves ? et surtout la laïcité qui se veut être le fil directeur de cette loi ?

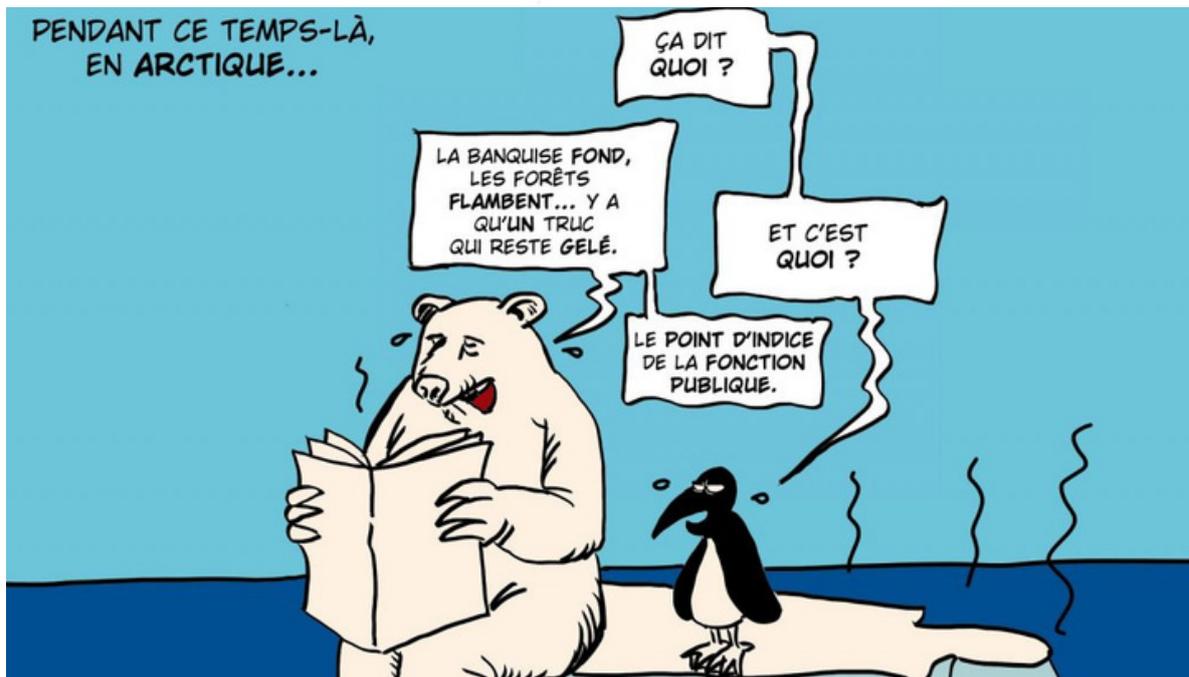
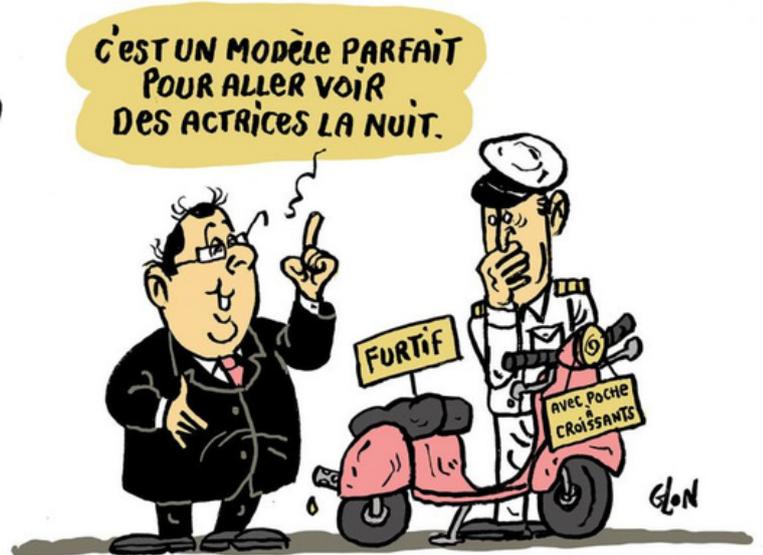


L'ACTU EN HUMOUR !

SOURCES : L'INTERNET



UN GROS MALENTENDU COMMERCIAL ?
MAIS QUEL TYPE DE SOUS-MARINS
FRANÇOIS HOLLANDE
A-T-IL VENDU AUX AUSTRALIENS ?



ENCORE UN ÉTÉ BIEN REMPLI À L'ERDU !

PAR LAURA DANIEL



Cet été, 55 animateurs et animatrices et 487 enfants ont foulé les terres de l'Erdurière. Malgré une météo mitigée pour un été, les équipes ont su mener à bien leurs projets.

Les espaces extérieurs de l'Erdurière constituent un véritable laboratoire pour développer les projets d'éducation à l'environnement.

Les animateurs et animatrices qui nous accompagnent s'approprient de mieux en mieux cette thématique qui devient un axe incontournable dans les projets pédagogiques.



Une vraie continuité entre les sessions commence à s'installer que ce soit sur l'exploration de ce grand espace ou sur la confection des goûters que nous préparons avec des produits locaux.

En cohérence avec les projets de l'Amicale, l'objectif était de soutenir les acteurs des arts et de la culture tout en permettant aux enfants de se reconnecter avec le spectacle vivant, voici quelques exemples : Spectacles d'enfants, cinéma, œuvres collectives, découverte de la musique électronique, atelier poterie, customisation

de basket avec une artiste... L'instauration du passe sanitaire n'aura pas freiné les équipes. « Si nous ne pouvons pas aller voir un spectacle alors le spectacle viendra à nous ! ». Les mondes imaginaires ont également fait leur retour transportant les enfants en acteurs d'aventures extraordinaires...



REPRISE DES ACTIVITÉS

PAR BRUNO TRUBERT



Non sans mal, suite à l'engourdissement généré par le contexte sanitaire de l'année passée, les activités reprennent à l'Amicale. Cette rentrée est marquée par le renouvellement de certaines équipes et l'arrivée de nouvelles salariées.

- La section danse fait peau neuve avec le changement de la responsable de section et une réorganisation des missions portées par une nouvelle équipe de bénévoles. Cette mue est complétée par un nouveau binôme d'encadrantes.

- Sur la section éveil musical nous accueillons également une intervenante qui s'attellera à développer le projet amorcé l'année passée.
- Enfin, la section Loisirs Enfance Jeunesse est de son côté en plein remaniement avec l'arrivée de deux nouvelles salariées et le départ prochain d'une autre.

Nous sommes persuadés que ces passages de témoins s'inscrivent dans la continuité de notre projet associatif, merci à tous ces acteur·ices.

" UN NOUVEAU SÉISME EN HAÏTI "

PAR BRUNO TRUBERT

Un séisme a de nouveau frappé Haïti et plus particulièrement le sud et l'ouest de l'île. Les départements de la Grand'Anse et des Nippes ont été durement touchés. Le séisme de magnitude 7 a eu lieu le 14 août 2021, il a été ressenti dans tout le pays ainsi qu'en République Dominicaine et à Cuba.

Comme l'explique Junior Mercier, responsable du bureau de Solidarité Laïque en Haïti, la situation est très compliquée : "Nous avons été pleinement impactés tant dans les activités que nous déployons que personnellement : plusieurs membres de l'équipe ont perdu des membres de leur famille. Suite au séisme, les salariés de Solidarité Laïque présents sur place ont dû dormir en pleine rue, et ont subi la dépression tropicale Grâce qui a suivi. Ils travaillent à présent sous des bâches pour assurer la continuité des activités. Nous sommes tous en état de choc et devons malgré tout agir."

Après des semaines de recherches, le bilan humain s'élève à 2 200 morts, 12 000 blessés, et encore des milliers de personnes restent encore disparues sous les décombres. Le bilan matériel est de près de 53 000 maisons détruites et plus de 77 000 autres sont endommagées. Aux dégâts humains et matériels s'ajoutent de grandes difficultés d'accès à la nourriture et à l'eau accentuant le caractère d'urgence. Tout ceci est aggravé par un état absent et des gangs en perpétuelle recherche de pouvoir.

Junior Mercier précise : "De nombreuses écoles ont été détruites durant le séisme et devront être entièrement reconstruites [...] parallèlement au déblayage des écoles, nous allons organiser 15 camps de soutien psycho-social. Ils vont être gérés par des animateurs formés lors des précédents programmes. Du matériel a été acheté et est en cours d'acheminement : spécialement adaptées, pour héberger pendant de longues semaines, voire des mois, 800 à 1 000 personnes, le temps pour elles de reconstruire leur domicile."



SOLIDARITÉ TREMBLEMENT DE TERRE OU FORCE DU RÉSEAU HAÏTI OUEST

PAR GABY CLOUET

Le 13 août, Daniel Aristil poste des vidéos des enfants jouant dans le camp d'été de Jérémie, le 14, la terre tremble en Haïti dans la zone où vivent nos amis.

Premiers échanges pour vérifier la bonne santé de nos partenaires et entendre leur désarroi " notre pays est maudit !" " Ma famille est détruite psychologiquement !" " On a peur.... la terre envoie des secousses ".

Très vite, nos partenaires identifient des besoins : donner de la nourriture et des produits d'hygiène à 100 personnes démunies à Roseaux est la première urgence exprimée par MKTR.

Organiser en coopération avec les scouts d'Haïti et la COHAIV, sous l'égide de Solidarité Laïque, des camps d'urgence pour accueillir les enfants et enseignants avant le retour à l'école est une autre demande exprimée par l'AAPEJ (5 camps : 500 enfants - 50 animateurs sont mis en place en septembre dans la Grand'Anse).

Quant à l'IFADEL, la reprise de l'alphabétisation avec l'octroi de rations sèches devient une nécessité pour le retour à la vie.

Répondre à une demande de nos partenaires, œuvrer collectivement, s'engager sur des micro projets, tel est le positionnement de l'Amicale.

Le réseau Haïti Ouest dont fait partie l'Amicale a financé :

- Les Kits alimentaires à la hauteur de 5000€
- Les camps d'urgence à la hauteur de 10500€
- L'alphabétisation à la hauteur de 3200€

La collectivité de Couëron est sollicitée ainsi que Nantes Métropole qui ont une écoute bienveillante et active.

MKTR (Foyer Men Kontre Pou Timoun Rozo)

AAPEJ (Association des Animateurs Pour l'Encadrement de la Jeunesse)

COHAIV (Coalition Haïtienne des Volontaires)

RHO (Réseau Haïti Ouest composé des associations Amitié Haïti Echiré, Solidarité Haïti Baugé, Solidarité laïque de la Creuse et des Charentes Maritimes, les FRANCAS 85 et l'Amicale Laïque de Couëron centre)



Formation des animateur-ices à l'appui psycho-social

URGENCE EN HAÏTI

Le 14 août dernier un séisme a gravement touché Haïti dans un contexte politique, social et sanitaire déjà difficile. La population des départements des Nippes et de la Grand'Anse est très impactée. De nombreux bâtiments, des ponts et des routes sont détruits. S'ajoute au drame humain de grandes difficultés d'accès à l'eau potable et à la nourriture.



APPEL AUX
DONS

Les fonds récoltés seront utilisés pour :

- Financer des kits alimentaires et des kits de santé
- Organiser des camps d'urgence pour les enfants et les jeunes
- Reconstruire des écoles publiques et acheter du matériel scolaire



Contact et renseignement

Amicale Laïque de Couëron Centre

1 quai du Commandant Lucas

02 40 86 49 85 / accueil@amicale-laique-coueron.fr

Pour nous écrire

Envoyez vos articles, blagues, jeux ou autres... à l'adresse:

accueil@amicale-laique-coueron.fr